

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-004800

193905

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2792 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre : Retraité
 Nom & Prénom : Bouzid Attaf Annoumane
 Date de naissance : 06.01.1953
 Adresse : Résidence Zahrane (439 N° 61 Casablanca Casablanca
 Tél. : 06 63 03 99 01 Total des frais engagés : 349,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
Dr BENMESSAOUD Salma
 Médecine Générale
 27 Rue Chakaik Annoumane
 1er étage - Appt 2 - Beauséjour
 Tél. : 05 22 20 45 45 - Casablanca
 Date de consultation : 18.01.2021
 Nom et prénom du malade : **Abdelmounaim BOUZID** Age : 71 ans
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : **SL** **grippale**
 Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **La Casablanca** Le : **24/01/2024**
 Signature de l'adhérent(e) : **Abdelmou**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/01/2016	Cl		200 dh	Dr BENMESSAOUD Salma Médecine Générale 27 Rue Chatek Annouman 1er étage - App. 2 - Beauséjour Tél : 05 22 94 61 51 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cacher du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
S.A.R.L A.I.I Angle Bd Ghandi et Yacoub El Mansour - Casablanca Tél: 0522 36 08 06	18/11/24	109.93

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr BENMESSAOUD Salma
Médecine Générale

Lauréate de la Faculté de Médecine de Casablanca

Médecin agréé pour Permis de Conduire

Diplôme Universitaire en Diabétologie -Bordeaux

Diplôme Universitaire en Gynécologie médicale -Bordeaux

Echographie - Electrocardiogramme ECG



الدكتورة بنمسعود سلمى

الطب العام

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

طبية معتمدة لرخصة السيارة

دبلوم أمراض السكري - جامعة بوردو

دبلوم أمراض النساء ومتابعة الحمل - جامعة بورجوا

الشخص بالصدى - تخطيط القلب

PHARMACIE OULMES CASA

S.A.R.L.A.U

Angle Bd Ghandi et Yacoub

El Mansour - Casablanca

Tel: 0522860806

18/01/2024

Boîte

M. Abdellatif

- Douilane 5000 g S.V.

141⁰⁰ 5/18h Sibzox

- VITA C 1000 sans sucre
15,3° 1 pot x 2/j pdt 10

- Zinaskin 45 g
4,99 5/2/j pdt 10

- MAG 375 g
1 pot 20

S.V.

PPV: 14DH00
PER: 10/26
LOT: M3403

S.V.

Vita C 1000

PPV 15DH30
EXP 04/2026
LOT 34037 14

S.V.

ZINASKIN* 45 mg

PPV: 38DH20 EXP 09/2026
LOT 38036 2

20 comprimés effervescents

Dr BENMESSAOUD
Médecine Générale
Rue Chakaik Annouamane
27
1er étage - Appt 2 - Hay Erraha (Beauséjour)
Tel: 05 22 94 51 51 Casablanca



05 22 94 61 51



dr.salmabenmessaoud@gmail.com

زنقة شقائق النعمان - الطابق 2 - الشقة 2 - حي الراحة (بوجسجور) - 20200 الدار البيضاء

27, Rue Chakaik Annouamane (ex Rue des iris) - 1er étage - Appt 2 - Hay Erraha (Beauséjour) - 20200 Casablanca

- Abix au 27 Rue Chakak Annoumane
1er étage 21140000 x 500 f

118 port 3 js

79,20

149,90

PHARMACIE OULMES CASA
S.A.R.L.A.U
Angle Bd Ghandi et Yacoub
El Mansour - Casablanca
Tél: 0522 36 08 06

Dr BENMESSAOUD Salma
Docteur Médecine Générale
27 Rue Chakak Annoumane
1er étage - Appt 2 - Beauséjour
Tél : 05 22 94 61 51 - Casablanca

PPV: 79DH70
PER: 10/26
LOT: M3545